

## L'ACCORD ADVERBIAL EN FRANÇAIS

Martin Hummel

Université de Graz

### INTRODUCTION

L'invariabilité de l'adverbe est à la fois une tendance naturelle de la langue et un dogme prescriptif. Si l'on met de côté la discussion récente sur le statut du morphème adverbial *-ment* comme suffixe dérivationnel ou morphème flexionnel (cf. Dal 2007), le problème de l'invariabilité se pose surtout dans les cas où un adjectif est employé dans une fonction adverbiale, comme dans *Elles vont direct au café*. On parle alors d'*adverbe court*, d'*adjectif-adverbe*, d'*adjectif invarié* ou d'*adjectif adverbialisé*. Toutes les analyses récentes acceptent l'invariabilité de ce type d'adverbe comme fait établi, sans ressentir le besoin de le discuter. L'invariabilité figure déjà dans le titre de Grundt (1972), Guimier (1989) et Abeillé / Godard (2004), ainsi que dans la première phrase de Noailly (1994, 103).

Or, des exemples comme les suivants, tirés de notre corpus (v. § 1), mettent en cause cette approche simpliste :

- (1) le bedeau ouvrait *toutes larges* les portes de l'église (V. Hugo, 1832)
- (2) la pluie qui tombe *nette* (J. Supervielle, 1938)

Dans ces exemples, les modifieurs *large* et *net* ne désignent pas une qualité des portes ou de la pluie : les portes ne sont pas larges, la pluie n'est pas nette. L'attribution de ces qualités porte sur les verbes. Il s'agit donc d'adverbes ou, mieux dit, d'adjectifs en fonction adverbiale.

La gamme des fonctions adverbiales est même plus large. Selon Brunot (1906, 409), l'accord était la règle dans la modification d'un adjectif du type *des portes grandes ouvertes*, *bourgeois tous raides morts de faim*, *naseaux hauts ouverts* jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle compris. Si donc les études synchroniques

sur le français actuel acceptent l'invariabilité comme fait établi, l'approche diachronique change les choses. Que l'on préfère dire, aujourd'hui, *une fenêtre grand ouverte* à *grande ouverte*, que l'on évite les variantes du type *aller direct*, leur préférant *aller directement*, du moins à l'écrit, ou que l'on n'accepte qu'à contre-cœur l'accord de *tout* dans *Elle est toute contente*, ceci n'est qu'une partie de la vérité.

On peut évidemment se demander si la classification de *tout* comme adverbe est justifiée. La définition négative de l'adverbe fait tout de même que la tradition grammaticographique oppose souvent « *tout* adjectif » dans *à toute allure*, *toutes choses égales*, *en tout/tous temps* à « *tout* adverbe ». Girodet (1986, s.v.) ajoute à ces exemples les suivants :

#### IV *Tout* adverbe

1 Sans trait d'union : *les tout petits*

2 On évitera ces expressions critiquées, dans lesquelles *tout* adverbe est employé devant un nom : *les tout débuts*, *au tout début*, *la toute enfance*. On écrira plutôt : *les tout premiers débuts*, *tout au début*, *la première enfance*.

#### V Accord de *tout*

1 *Ils sont tout beaux. Ils sont tout heureux. Ils sont tout hargneux. Devant un adjectif au masculin, tout* adverbe est toujours invariable.

Les expressions sous 2 sont critiquées parce que *tout* devant un nom est considéré comme adjectif. Du même coup, l'observation confirme que l'emploi invarié est usuel. La citation est un bel exemple d'un effort normatif de purification qui instaure des frontières par le simple fait d'éviter des tours problématiques qui font pourtant partie de l'usage. Le travail d'élaboration d'un standard devient ainsi visible.

Du point de vue théorique, les approches typologique, indo-européenne et romanistique mettent en évidence que le soi-disant adverbe court n'est pas un adverbe du point de vue de la classe des mots mais tout simplement un adjectif qu'on emploie dans une série de fonctions syntaxiques adverbiales (ou considérées comme telles) (Hummel 2013). Ceci explique *ipso facto* que l'accord soit en principe possible. Celui-ci présuppose cependant un élément nominal. Or, les fonctions adverbiales sont justement définies par exclusion de la modification d'un nom. Ne trouvant donc pas à quoi s'accorder dans les fonctions adverbiales, l'invariabilité se constitue en tendance naturelle. Ou, plus précisément, il devient difficile d'établir un rapport de modification sémantique avec un substantif qui puisse *motiver* l'accord. C'est ainsi que les exemples (1) et (2) se justifient très mal de ce point de vue. L'analyse comme *adjectif employé dans une fonction adverbiale* offre une explication simple de la tendance à l'invariabilité. En même temps, l'accord n'est pas exclu puisqu'un adjectif permet l'accord.

Si l'on ne se hâtait pas trop de diriger le regard vers les fonctions adverbiales, on se verrait obligé d'admettre que l'accord de l'adjectif ne constitue pas une exception mais la règle au sein du syntagme verbal. Car l'adjectif employé à côté d'un verbe inclut également la prédication seconde et les constructions copulatives. Or, les linguistes ne mettent pas en cause l'accord de l'adjectif dans ce type de construction (*Elle parle contente. Elle est contente*<sup>1</sup>). Encore là, cette vision des choses est simpliste. Selon Blinkenberg (1950, 81), l'absence de l'accord est assez régulière à la première personne du pluriel : *Restons tranquille ! Ne soyons pas si fier !*<sup>2</sup>. Évidemment, dans ces exemples la discussion de l'absence se limite au code graphique. L'absence de l'accord s'observe aussi avec des copules (1950 : 122) : *Un fog à rendre jaloux toutes les villes du Royaume-Uni. J'ai trouvé charmant la fleur. J'ai trouvé bon la liberté*. On peut ajouter à ces exemples littéraires *Elle est furieux / très franc / trop gros / tout petit / français*, pris du français populaire parisien au début du 20<sup>e</sup> siècle par Bauche (1951, 86). Citons aussi de notre corpus un exemple de la variation de l'accord du genre, audible à l'oral :

- (3) Celle qui tient l'écuelle est celle qui donne, mais elle ne donne pas avec un geste hautain. Elle *se fait petit* : elle ne donne pas d'en haut avec un complexe de supériorité. (Corpus B, 2015)
- (4) Mais ce qui me fait hésiter c'est qu'elle [ma loulote] est déjà très sensible des pieds... pour partir en balade c'est pas la peine de négocier le chemin caillouteux, elle *se fait petite* et passe sur la mini bande d'herbe latérale. (Corpus B, 2015)

On trouve également les variantes *Manger chaud(e) la soupe. Je la mange chaud(e)*.

Curieusement, les analyses de l'adverbe court 'invariable' et celles portant sur les prédicats seconds 'variables' ou les adjectifs avec verbe copule, également 'variables', font comme s'il s'agissait d'univers bien séparés. Là où pour les uns l'invariabilité est de rigueur, l'accord va de soi pour les autres. Or, en fait, on voit surgir une zone trouble, une zone de transition qui relie ces univers, y compris la coexistence d'interprétations adverbiales et adjectivales, comme

---

<sup>1</sup> On pourrait arguer qu'après le verbe copule le modifieur est toujours adjectif. Du point de vue de la comparaison des langues, les choses sont moins claires. C'est ainsi que l'allemand moderne refuse l'accord du modifieur qui suit le verbe copule, ce qui fait qu'il est identique à l'adverbe. Le suédois emploie la forme neutre de l'adjectif finissant en *-t*, ce qui fait également qu'il se confond avec l'adverbe. On peut donc situer l'absence de l'accord en français dans la même perspective, même s'il s'agit d'une tendance assez marginale. Ce fait variationnel se présente encore plus clairement quand les verbes se trouvent sémantiquement entre verbe plein et copule : *La fleur sent bon/bonne*.

<sup>2</sup> V. aussi les exemples analysés par Damourette / Pichon (1969, 378-391) et Grevisse / Goosse (2008, § 963).

dans *Elle y va droit* ‘directement’ / *Elle y va droite* ‘position très verticale, raide’. Les participes passés sont rares dans les fonctions adverbiales mais très fréquentes dans la prédication seconde. Cependant, le syntagme **écrire serré** reste pratiquement toujours invariable :

- (5) Si je puis donner des ordres, je vous prescris que vous fassiez écrire l’adresse de l’ami, mais je veux que les lettres soient *écrites menu serré* et sans blanc.  
(H. de Balzac, 1832)

La zone de transition qui nécessairement relie l’adverbe court aux emplois traditionnellement nommés *prédicatifs* (*attributifs* pour certains) fait que invariabilité et accord sont deux tendances qui s’entrecroisent.

Nous venons de voir au premier alinéa que la doctrine normative de l’invariabilité n’est pas tout à fait absente des analyses linguistiques modernes qui se voudraient pourtant descriptives. Pour le locuteur qui a reçu une bonne éducation scolaire, l’invariabilité de l’adverbe court va de soi. Cette évidence se présente de la même façon à nous, linguistes. Comme nous travaillons beaucoup avec des exemples fabriqués, l’invariabilité semble se confirmer dans les faits. Et il ne fait guère de doute que la ‘conscience d’invariabilité’ est un fait linguistique du présent, du moins chez les locuteurs qui respectent l’enseignement de la langue. On ne trouvera plus guère un exemple comme celui de Montaigne (Brunot 1906, 409) : « les oreilles qui sont pures françaises ». Or, cette **réalité** du présent a son histoire (v. détails dans Hummel, sous presse). Du point de vue historique, l’invariabilité de l’adverbe n’est pas seulement une tendance naturelle mais aussi un dogme qui surgit avec le purisme du 17<sup>e</sup> siècle. Malherbe accepte l’adverbe court, mais il insiste sur le fait qu’il soit invariable :

Certains adjectifs français s’emploient depuis des siècles en qualité d’adverbes, ainsi *clair, droit, ferme, fort*. Ex.: *chanter clair, marcher droit, parler ferme, crier fort*. Malherbe adopte ces locutions. Non seulement il les emploie, mais il les impose. Il n’admet pas que Desportes écrive : *qui m’a coûté si chèrement*; il faut dire que cela me *coûte bien cher*, et non, *bien chèrement*. Seulement il voudrait que l’adjectif ainsi employé fût considéré comme véritable adverbe, et qu’il devînt invariable dans tous les cas. De même qu’on dit elle parle *haut*, elle achète *cher*, on devrait dire aussi: cette victoire a été achetée *cher* et non *chère*. (Brunot 1971, 359-360)

Le fait que Malherbe insiste sur ce point en dit déjà long : l’invariabilité n’était pas un fait établi. Il est intéressant de noter que *cher* prend effectivement le chemin de l’invariabilité selon les données de notre corpus (voir section 1).

Vaugelas et ses confrères immortels reprennent le principe de l’invariabilité (ce qui conduit aussi à l’élimination du fameux *-s* adverbial dans *avecques, encores, doncques*, etc., à l’exception de *certes*), mais Vaugelas refuse encore l’adverbe court auquel il préfère l’adverbe en *-ment* :

Monsieur de Malherbe dit, *Allez tout beau*. Cette façon de parler ne vaut rien pour dire *tout doucement, tout bellement*. (Vaugelas 1880, vol. 2: 417)

Avant Malherbe, l'adverbe était surtout défini par sa fonction de « modifieur / circonstant de X, hormis les substantifs ». Que l'invariabilité de l'adverbe soit devenue un principe en vigueur aujourd'hui ne fait pas de doute. La linguistique synchronique ne se rend pas toujours compte que ceci est un dogme du point de vue historique. En fait, c'est le dogme de l'invariabilité qui finit par établir une frontière claire entre l'adverbe court, d'un côté, et la prédication seconde, de l'autre, du moins dans la conscience de locuteurs cultivés. L'objet du présent article est de voir ce que font apparaître les faits.

Suite à cet effort diachronique prescriptif, l'adverbe court a été marginalisé aussi bien par la préférence donnée aux adverbes en *-ment* et aux paraphrases (*de façon naturelle, d'un pas lent*, etc.) que par le peu de prestige qu'il a reçu du point de vue de la norme. Ceci a conduit à la situation actuelle, où l'adverbe court est généralement perçu comme locution figée (*couper court, rire jaune*), comme abus du langage jeune (*ça craint grave, ça chauffe terrible*), voire comme déformation de l'adverbe en *-ment*, cruellement tronqué. Or, il s'agit tout simplement de la principale tradition indoeuropéenne qui remonte jusqu'au sanscrit et qui imprègne la tradition orale gèneine jusqu'à nos jours qu'il s'agisse des langues germaniques, du grec, du latin ou des langues romanes (Hummel 2014a). Il suffit de regarder du côté du Canada, où les variétés populaires sont censées continuer la tradition orale hexagonale du 17<sup>e</sup> siècle. On trouve alors des exemples du parler local comme les suivants (Corpus Wiesmath, Hummel 2000, 430) :

- (6) une fois que vous la vendez *légal*
- (7) c'était engraisée *naturel* là
- (8) l'étoèle pis les choses qui brillent euh *positif* à l'intérieur de nous-autres
- (9) on pourra en parler un petit peu plus *profond*
- (10) ton animau grandissait *naturel*

Même si ces exemples ne nous permettent pas de creuser le problème de l'accord adverbial, on voit bien qu'il s'agit d'un emploi pleinement productif qui ne porte pas la moindre trace d'une lexicalisation. Si l'on accepte que les variétés populaires du Canada continuent la tradition orale hexagonale du 17<sup>e</sup> siècle (cf. Drapeau 1982), plus riche, productive et libre, ceci veut dire que le français de France a effectivement subi une restriction de l'emploi productif, avec comme survivants des locutions figées et quelques groupes trop bien établis à l'oral pour avoir été éliminés par la norme (*parler haut, courir vite*). La productivité ne s'observe plus que dans des niches sous-standard. Le figement a renforcé à son tour la tendance à l'emploi invariable. On peut effectivement penser que *voir clair* a le statut d'un verbe complexe qu'on peut employer tel

quel, sans rendre explicite sa valence. Dans l'exemple suivant, *voir clair* apparaît dans toute une série de groupes analogues et de verbes simples :

- (11) Il avait dépassé quatre-vingt-dix ans, *marchait droit, parlait haut, voyait clair, buvait sec*, mangeait, dormait et ronflait. (V. Hugo, 1881)

L'indépendance partielle du verbe complexe explique la transition de *Je vois claires les montagnes* à *Les montagnes, je les vois clair* (si l'on ne préfère pas *clairement*). S'y ajoute l'emploi au figuré : *Je vois plus clair maintenant* 'je comprends mieux'. L'exemple suivant montre l'invariabilité :

- (12) Mes yeux *voient clair et loin, clair et près*. (Ph. Labro, 1982)

On ne saurait commencer l'analyse des données du corpus, sans insister sur cette particularité du français qui veut que l'accord ne soit pas audible dans la plupart des cas. Dans l'exemple (1), la réalisation orale du groupe *ouvrir larges* est la même que celle d'*ouvrir large*. En sens inverse, le fait que le *-t* final de *net* est audible dans *tomber net* (2) peut favoriser l'orthographe *tomber nette* puisque sa réalisation orale dans les mots finissant en *-t* est rare. De plus, sans l'avoir étudié sur un échantillon plus important, la liaison ne semble pas être la règle chez les adverbes courts : *Il coupa court à son discours*. La liaison est cependant usuelle dans *droit au but*, sans être obligatoire. Finalement, la réalisation univoque de l'accord dans *toutes grandes* dans le code phonique est sans doute la raison pour laquelle on a cherché et trouvé mille astuces pour le justifier. En réalité, il s'agissait tout simplement d'accepter une réalité orale. Par contre, la réalisation orale offrait le choix dans le cas de *tout contents*, raison pour laquelle on a pu opter pour la forme non-marquée *tout*. Parfois, il semble possible d'appuyer l'analyse sur l'emploi analogue dans d'autres langues romanes. C'est ainsi qu'on trouve esp. *puros mexicanos* 'purement mexicains' comme construction parallèle à *des oreilles pures françaises*, ou esp. *Solas las mujeres...* employé comme *Seules les femmes...* 'seulement les femmes', en début de phrase (Hummel 2015, Ledgeway 2017). Les académies de langue espagnole recommandent d'ailleurs d'employer le masculin dans ce type d'emploi (RAE-ASALE 2009, §13.8d). En effet, l'intervention normative se fait sentir au cours de l'histoire de la même façon qu'en français (Hummel 2014b).

Ce tour d'horizon a brièvement résumé quelques éléments pertinents pour la compréhension de l'accord adverbial. Ces éléments proviennent d'une série d'études engagées depuis 1995 par le groupe « The interfaces of adjective and adverb in Romance » (voir <https://adjective-adverb.uni-graz.at>). Dans ce qui suit, j'aborderai l'accord adverbial à partir des données réunies par ce groupe de travail. Après la description des corpus au § 1, je passerai à une analyse systématique de l'accord adverbial par rapport à différents cas de figure. L'analyse se limitera au syntagme verbal.

## 1. LES DONNÉES

Les données proviennent de deux banques de données constituées pour le futur *Dictionnaire historique de l'adjectif-adverbe* du français. La première comprend environ 13 500 citations reflétant l'usage de l'adjectif-adverbe au cours de l'histoire (Corpus A). La plupart des données proviennent de Frantext, mais aussi de corpus contenant des données sur l'ancien et le moyen français. Cette banque de données est accessible en ligne (<http://languageserver.uni-graz.at/dicoadverbe/>). La seconde banque de données, qui n'est pas encore publiquement accessible, réunit environ 4200 exemples recherchés à partir de sources Internet (Corpus B). Cette recherche complémentaire a été réalisée sur Google à partir des syntagmes documentés dans le Corpus A. Les exemples obtenus reflètent surtout le langage spontané et peu contrôlé des forums de discussion. C'est ainsi qu'en cherchant par exemple *aller direct*, on se retrouve dans la plupart des cas dans un langage informel. Le Corpus B est donc plus proche de la langue parlée informelle où l'on trouve un emploi productif qui renoue assez fréquemment avec ce que l'on a pu observer dans l'ancienne langue. Il arrive souvent, en effet, que l'emploi d'un adverbe court disparaisse des documents disponibles dans Frantext pendant des siècles, pour réapparaître tout naturellement dans le Corpus B. À la différence du Corpus A, qui reflète et la fréquence *type* et la fréquence *token*,<sup>3</sup> le Corpus B a été conçu comme « documentation complémentaire » des types, sans être représentatif en termes de fréquence. On aurait sans doute pu envisager aussi l'exploitation de corpus oraux, mais ces derniers sont trop petits pour permettre la recherche systématique d'environ 1750 syntagmes différents. Bien que la question de l'emploi oral demeure ainsi ouverte, en termes d'analyse objective, les exemples du Corpus B nous ouvrent la porte à une réalité linguistique – qu'on l'aime ou non – qui n'est pratiquement pas représentée dans Frantext. Ajoutons que le dictionnaire entendait initialement partir de l'idée reçue selon laquelle il s'agissait surtout d'expressions lexicalisées du type *voir grand*, mais le nombre de cas et la productivité non complètement éteinte l'ont converti en trésor de l'adverbe court.

Pour bien interpréter les chiffres, il faut expliciter les critères de saisie des données. Le critère d'invariabilité pour sélectionner l'adverbe court dans les textes s'est vite avéré non opérationnel. La morphologie de l'adjectif français fait que l'accord n'est pas manifeste dans *Il vit heureux* et *Elle est morte pauvre*, qui appartiennent à la prédication seconde. On pourrait évidemment tester l'accord en établissant un contraste avec *Elle vit heureuse* et *Elles sont mortes pauvres*. Mais comment appliquer ce test fondé sur notre conscience linguistique à des

---

<sup>3</sup> Seule restriction : le nombre d'attestations a été limité à 50 par siècle pour éviter de combler la banque de données avec les occurrences de *parler haut*, *crier fort*, etc.

exemples de l'ancien français ? Il fallait donc se limiter à l'évidence manifestée par les exemples. Or le masculin singulier prévaut clairement dans les exemples, et le pluriel, qui permettrait le plus souvent de trancher, est plutôt rare. Nous avons donc appliqué au premier rang un critère sémantique. Étaient considérés comme adverbes courts les adjectifs qui modifiaient le verbe principalement. Ce critère flou était lié à une condition formelle : il fallait détecter au moins un exemple invarié. Quand tous les exemples étaient au masculin singulier, le critère sémantique l'emportait. Cette procédure faisait apparaître l'accord adverbial dans les cas où la modification portait sur le verbe ainsi que la prédication seconde quand celle-ci alternait avec l'adverbe court (*marcher droit / droite*). Dans ce dernier cas de figure, nous avons tout de même limité le nombre de prédicats seconds saisis (un cas par syntagme).

Le dictionnaire classe les adverbes courts selon le groupe verbal auquel ils appartiennent. *Direct* figure donc sous *aller direct* et *courir direct*. Même si les données du Corpus A le permettraient, nous remettons au futur l'analyse diachronique de l'accord adverbial. Pour l'instant, il s'agit d'établir une phénoménologie en la poussant vers une typologie, même si la nébuleuse dont se nourrit l'accord adverbial met en cause les typologies rigides. Nous essaierons donc plutôt de déceler les ressorts qui sous-tendent la dynamique du (non-) accord. Dans les citations, les groupes « verbe + adjectif-adverbe » sont marqués en italiques.

## 2. L'ACCORD ADVERBIAL DANS LE CORPUS DIACHRONIQUE (CORPUS A)

### 2.1. DONNÉES QUANTITATIVES

Sur les 13 448 exemples classés selon les critères mentionnés au § 1, on trouve 12 469 cas sans accord, 597 cas avec accord uniquement graphique et 492 cas avec accord graphique et phonétique. L'accord se limite donc à environ 7 pour-cent des cas où la modification porte sur le verbe, y compris quelques cas que l'on classerait comme prédication seconde, du moins selon nos critères d'aujourd'hui.

### 2.2. MODIFICATION D'OBJETS INTERNES OU EXTERNES

Dans *couper court (les cheveux)*, l'adjectif ne modifie pas l'action désignée par le verbe. Car *court* se réfère à une qualité des cheveux. Selon toute logique, il devrait être un prédicat second systématiquement accordé. Or, il n'en est rien. On trouve les variantes *couper court(s) les cheveux*, déjà mentionnées par Blinkenberg (1950, 114). C'est même l'invariabilité qui prédomine :

- (13) s'il advient que la vigne soit gastee de la gelee et qu'il apparaisse que le fruit soit perdu, la faudra *coupper fort court*, afin que sa vertu luy demeure (Ch. Estienne, 1564)

- (14) ses cheveux noirs, *coupés court* derrière, relevés aux tempes. (P. Reider, 1862)
- (15) Les ongles étaient vilains, des ongles de peintre, elle avait beau les *couper courts*, il y restait toujours accroché un peu de bleu. (S. de Beauvoir, 1943)
- (16) De ses ongles *coupés très court et carré*, comme des ongles de pied, Morize pianotait sur le tapis vert. (J.-L. Bory, 1945)
- (17) ses cheveux, *coupés très court et frisés*, lui faisaient une tête toute ronde. (B. Vian, 1946)
- (18) Il avait la queue *coupée court* et le pelage jaunâtre avec de larges plaques de poil terne et se tenait assis en éveil [...]. (P. Moinot, 1963)
- (19) Des photos de Nina aussi, beaucoup plus jeune, avec les cheveux *coupés court*, en cote de peintre [...] (A. Gavalda, 2000)

Mis à part l'exemple de Simone de Beauvoir, l'invariabilité est la règle, même pour l'emploi concret documenté ci-dessus, sans parler de l'emploi figuré au sens d'interrompre qui est toujours invarié. Dans le Corpus B, on trouve également les deux variantes :

- (20) *Couper court* les cheveux pour les rendre plus raides. (Corpus B, 2014)
- (21) « Ça fait longtemps que j'y pense... » entend-on souvent de la part de femmes qui hésitent à *couper courts* leurs cheveux. (Corpus B, 2014)

Dans ces exemples, *court* modifie un objet direct explicite. On parle d'*objet interne* quand il appartient à la valence sémantique du verbe sans apparaître dans la syntaxe comme complément d'objet. L'accord devient alors impossible. Sechehaye (1950, 163) écrit :

On nous enseigne à distinguer par la construction et par l'orthographe : *hacher la viande menue*, et *hacher menu la viande*. Ce sont deux systèmes de rapports entre les mêmes termes.

L'exemple (11) montre un emploi de *voir clair* où l'adjectif modifie l'objet interne. Il en est de même pour *boire frais* et *manger chaud* dans l'exemple qui suit :

- (22) Mes amis; *buvez frais*, *mangez chaud*, faites l'amour comme vous pourrez. (P.-L. Courier, 1825)

Ce type d'emploi, souvent appelé « absolu », favorise la constitution d'un syntagme en verbe complexe ainsi que sa lexicalisation. Cette tendance favorise l'emploi invariable. S'y ajoute un aspect sémantique important. L'emploi autonome tend à s'associer à une lecture comme type de comportement : *manger chaud*, *voir clair*, *boire frais*, etc. Autrement dit, une interprétation de modifieur de manière devient possible à ce niveau d'abstraction : *Les Français mangent chaud le soir*. *Les Norvégiens mangent salé*. *Mon coiffeur coupe court*. Ce sont autant de réponses à la question *Comment ?*

Les possibilités d'interprétation reflètent bien que le modifieur est un adjectif qui unit la modification adjectivale proprement dite, orientée vers un argument du verbe (*manger chaud, couper court*), à la possibilité de la diriger vers le verbe, sans doute à conséquence de sa position syntaxique dans le groupe verbal. La syntaxe identifie le modifieur comme satellite du verbe, ce qui met à la disposition de sa portée toute la valence du verbe. La valence lui ouvre la porte à la modification nominale, sauf que celle-ci passe nécessairement par le verbe, ce qui peut créer des cas où la portée est partagée, ou du moins conditionnée par l'événement verbal (prédication seconde). L'invariabilité ou l'accord du modifieur sont intimement liés à ces variantes d'interprétation. Que l'usage tende à l'invariabilité dans *acheter cher* est une chose, que l'accord soit sémantiquement possible (*une victoire achetée chère*), en est une autre. Dans le groupe verbal, les adverbes en *-ment* ne font pas exception puisqu'on a pu parler d'adverbes orientés vers le sujet (*travailler tranquillement* ; v. par exemple Guimier 1991). On peut y voir la preuve que c'est effectivement l'appartenance au groupe verbal qui crée cette situation sémantique très spécifique.

Nous avons profité du cas sémantiquement complexe de la modification d'un objet interne ou externe pour faire lumière sur la zone de transition où emploi invarié et emploi accordé se croisent. Dans ce qui suit, nous nous limiterons, pour des raisons d'espace, aux exemples où l'accord est réalisé.

### 2.3. L'EMPLOI DU NEUTRE MORPHOLOGIQUE ET L'ACCORD AU CAS SUJET

On dirait que l'accord est toujours motivé par un substantif auquel se dirige la modification. Il existe tout de même deux restrictions de taille pour l'ancien français.

Tout d'abord certains adjectifs y disposent d'une forme morphologique neutre qui est employée pour les fonctions adverbiales. C'est le cas du neutre *bel* :

(23) *Bel pramist et bel parlad* (A. de Montchrestien, 1100)

De cette pratique ancienne, le français moderne ne conserve plus que la locution figée *bel et bien* qui met en évidence la coordination du neutre *bel* avec l'adverbe *bien*.

L'ancien français connaît également l'accord au cas sujet :

(24) *Car il vient vistes* comme vens. (J. Bretel, début 14<sup>e</sup> siècle)

(25) *Ains nel puet enpirier, tant par fu durs temprés.* (Anonyme, 1170)

On peut y voir une variante de la prédication seconde où le modifieur n'est pas régi par un substantif, donc une classe de mots, mais par une fonction syntaxique, le sujet (animé). On peut s'étonner que cette variante intéressante n'ait pas fait l'objet d'analyses fouillées. Le fait que l'adjectif soit régi par une

fonction syntaxique le rapproche d'un adverbe : il spécifie l'action verbale exécutée par le sujet.

#### 2.4. L'ACCORD « FANTÔME »

Il existe des tours populaires, dans toutes les langues romanes, où l'accord se fait par rapport à un argument syntaxiquement explicite mais sémantiquement postiche :

- (26) Fils d'un marchand de nouveautés de Caen, il *se l'était coulée douce*, comme on disait dans sa famille, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. (G. de Maupassant, 1884)
- (27) Il n'était pas à plaindre, il avait sa retraite du chemin de fer, et pas de charges. Il allait pouvoir *se la couler douce*. (J. Romains, 1911)
- (28) Alain Pacadis, qui avait cru *la jouer fine* en se joignant à notre groupe, dode-line dans son coin. (Ph. Manœuvre, 1985)
- (29) L'autre a essayé de *la jouer fine*. (Ph. Djian, 1985)

On peut évidemment s'imaginer un rapport adjectival plus ou moins concrétisé avec « la vie », « l'affaire » etc., mais la finalité est clairement adverbiale : la construction se réfère à une façon d'agir. En tout cas, l'accord se fait par rapport à l'argument fantôme au féminin. On peut rapprocher ce type d'accord de celui du participe passé des temps composés : fr. *Je l'ai trouvée* / it. *L'ho trovata* (cf. Ledgeway 2011).

#### 2.5. MODIFICATION PORTANT SUR LA SCÈNE ÉVOQUÉE PAR LE VERBE

L'expression *des portes grandes ouvertes* surprend puisque *grand* y modifie le participe *ouvert*. Il ne faut cependant pas oublier que cet usage fait partie d'une série de constructions avec d'autres formes du verbe *ouvrir* qui mettent en lumière la motivation :

- (30) Sa bouche *s'était ouverte toute grande*, et il n'en sortit aucun son. (E. Zola, 1893)
- (31) en effet, un moment après il parut à quatre pas de la porte *ouverte toute grande*. (Ch. de Mouhy, 1735)
- (32) Les feux chauffaient tellement la pièce, qu'on laissait *larges ouvertes* les deux fenêtres et la porte. (E. Zola, 1887)
- (33) je fais serment que tu ne garderas ta femme, que lorsqu'elle aura été quinze jours devant mes yeux *tous grands ouverts* sans que je l'aperçoive. (Abbé de Voisenon, 1746)
- (34) les jeunes filles peuvent lire, dans des livres *tout grands ouverts* sur les tables, des titres comme celui-ci: du bubon. (Frères Goncourt, 1890)

L'interprétation de ces exemples présuppose une lecture de toute la scène évoquée par les groupes. Nous avons dit dans l'introduction que l'adjectif dans *ouvrir larges les portes* se réfère au verbe. En réalité, il ne se réfère ni

directement au verbe *ouvrir* ni à son argument *les portes* mais à l'espace qui sépare les portes suite à l'action d'ouvrir. La modification se dirige donc sur toute la scène même si l'accord se fait par rapport à l'objet du verbe. On ne saurait donc limiter l'interprétation à de simples relations syntaxiques.

On peut y voir encore le corrélat d'une évolution vers un verbe complexe du type *ouvrir grand / large* (quelque chose). Citons d'autres exemples :

- (35) je ressemblais assez à une aimable petite fille, *toute fraîche sortie* d'une éducation de village (Marivaux, 1745)
- (36) Elle avait une figure *étroite serrée* dans son grand bonnet normand, une vraie tête de poule à huppe blanche, avec un œil tout rond et toujours étonné. (G. de Maupassant, 1883)

On serait peut-être tenté par une lecture adjectivale du dernier exemple, « une figure étroite qui est serrée dans son bonnet / une figure étroite, serrée dans son bonnet », mais l'usage défini par une longue série d'emplois analogues, accordés ou non, tend à une interprétation orientée vers l'adjectif « étroitement serrée ». En réalité, c'est surtout notre conscience linguistique du 21<sup>e</sup> siècle qui crée le doute. Le fait que l'accord soit difficile à décrire en termes syntaxiques et logiques est une des raisons pour laquelle nous avons proposé d'expliquer cette pratique de l'accord en termes de cohésion thématique (Hummel 2015). L'accord marque la cohérence sémantique de l'ensemble syntaxique *des portes grandes ouvertes*. Le critère selon lequel l'accord doit se faire par rapport à une relation de modification « logique » est propre à la langue écrite. Celle-ci peut accepter des tours du type *se la couler douce* mais plutôt comme locution que comme construction grammaticale productive. L'argument fantôme y crée une nébuleuse peu compatible avec le principe de clarté et logique.

## 2.6. L'ACCORD LITTÉRAIRE

Les auteurs littéraires cherchent parfois les effets stylistiques réalisables à travers l'accord qui font contraste avec l'usage qui préfère l'invariabilité :

- (37) Ces paroles *clamées hautes et profondes* comme un creux son de tonnerre furent de tous entendues (B. Aneau, 1560)
- (38) Et il lut les mots suivants qui étincelaient et *tournaient rapides*, rapides comme la roue d'un moulin (E. Sue, 1831)
- (39) Et alors c'est à d'autres passants qu'elle manifeste sa présence, remuant soudain en eux des souvenirs *profonds enfouis* (S. Germain, 1992)
- (40) mes vers *couleront plus doux et plus faciles*. (J.-A. Roucher, 1779)

L'orientation préférentielle de la modification vers le verbe lui-même fait que l'usage commun tend à l'invariabilité dans les cas précités, si l'on ne préfère pas l'adverbe long pour éviter tout doute (*rapidement, profondément, doucement, facilement*). L'emploi de l'accord renforce cependant, sur le plan

stylistique, l'implication ou l'engagement d'un argument dans l'événement verbal. La diction en devient plus « expressive » ou « poétique », pour employer ces termes intuitifs. Parfois, la coordination entraîne l'adjectif du côté de la prédication seconde :

- (41) au lieu des hommes bruns, qui *marchaient lents et majestueux*, drapés dans des laines blanches (P. Loti, 1890)

Dans les exemples suivants, la lecture résultative justifie la flexion :

- (42) A présent, où est la coupe de cèdre que le bûcheron *a creusée assez profonde* dans le bois pour contenir tous tes désirs? (E. Quinet, 1833)
- (43) D'après une nouvelle lettre de vous, je me déterminerai. Ne craignez pas de me *l'écrire longue*. (G. Sand, 1837)

Dans le premier cas, le langage courant préfère sans doute *profond* ou *profondément*. Dans le second cas, écrire longuement 'écrire en se perdant dans les détails peu pertinents' n'est pas une alternative équivalente. L'emploi de *long* comme adverbe de temps-espace était assez fréquent autrefois, tandis que l'usage actuel se limite pratiquement à *en dire long*. En tout cas, la lecture résultative dans l'exemple est le fruit d'un emploi littéraire créatif qui ajoute une motivation secondaire.

Nous classons ces emplois stylistiques intentionnels qui s'éloignent de l'usage courant pour chercher une motivation secondaire comme *accord littéraire*. L'accord littéraire a été très apprécié dans la poésie latine qui a trouvé une continuation remarquable notamment dans la poésie, mais aussi la prose littéraire de l'italien. La rime, qui devient plus claire au féminin, peut le favoriser également :

- (44) Je vois tomber la pluie  
Dont les flaques font luire  
Notre grave planète,  
La pluie qui *tombe nette*  
(J. Supervielle, 1938)

Nous avons donc affaire à une *tradition discursive* littéraire. L'effet stylistique repose sur la modification adjectivale dirigée vers un argument du verbe et renforcée ou activée par l'accord peu commun, dans un contexte qui favorise une lecture adverbiale et l'invariabilité du modifieur.

## 2.7. MOTIVATION DOUTEUSE

Dans 2.6, l'accord littéraire a été défini comme introduction d'une motivation secondaire qui fait contraste avec l'usage courant. Dans les exemples suivants, on peut également justifier l'accord en disant que la qualité exprimée par l'adjectif est attribuée à un argument :

- (45) Quelque chose de lourd a cogné dans mes jambes, et j'ai fléchi, les jarrets *coupés nets*. (M. Genevoix, 1950)

- (46) Dans la fortune du vieux garçon moribond, âgé d'ailleurs de cinquante-six années, qui devaient *compter doubles* à cause de ses campagnes amoureuses, il se trouvait une magnifique maison sise rue Richelieu [...] (H. de Balzac, 1847)

Selon notre sentiment, on est tout de même très proche de l'hypercorrection ou du simple accord de cohésion. Autrement dit, l'accord ne convainc pas du point de vue stylistique. *Net* ne se réfère pas à une superficie rase de la coupure, et *double* est malgré tout plutôt une propriété du fait de compter et non pas des années. On peut évidemment ne pas être d'accord avec cette évaluation sans doute subjective. En tout cas, le Corpus A contient des exemples littéraires moins choisis et plus proches du langage informel qu'on verra documenté au § 3. La richesse variationnelle du genre littéraire fait que les expressions populaires s'y introduisent parfois. Bien souvent, l'appartenance à un jargon oral impropre de l'écriture standard est indiquée par l'emploi de guillemets :

- (47) la cage qui peut «*tourner folle*» autour de ces deux pignons (Ch. Chapelain, 1956)

C'est une façon de dire où prime le désir de cohésion thématique si ce n'est pas le simple goût du ludique. Dans l'exemple (26), l'appartenance au « jargon de famille » est exprimée de façon explicite.

## 2.8. L'ACCORD ADVERBIAL PROPREMENT DIT

Nous venons d'analyser des cas motivés, du moins en forçant un peu. Dans les exemples suivants, la fonction de l'accord se réduit à sa fonction la plus élémentaire : celle de marquer la cohérence thématique du noyau prédicatif sujet-verbe-modifieur :

- (48) « nous les *tuâmes raides* tous les trois, disait-il; mais je fus touché par le mien, et j'ai failli en perdre le doigt que voilà. » (E. de Las Cases, 1823)
- (49) Elles *tombent raides* dans la boue. (E. Faral, 1942)
- (50) Les gaillards pourtant sifflaient, tapant des pieds, *filant raides*, le bec tourné vers la soupe. (E. Zola, 1877)
- (51) Oh! ce n'est pas que les plus grands poètes de ces derniers temps *soient restés courts* devant cette question. (P. Reverdy, 1956)
- (52) Nous *passons tout droits* parmi les «Anglais». (J. Perry, 1965)

L'accord de *droit* 'directement' est rare dans le Corpus A mais assez fréquent dans le Corpus B :

- (53) Belle composition d'un paysage d'hiver, j'aime bien les traces dans la neige qui nous *amène droits* vers les maisons ou chalets. (Corpus B, 2014)
- (54) Qui peux m'expliquer pourquoi les ogives de la munition F5 de chez IMI que nous (militaires) utilisons dans les FAMAS *arrivent droites* dans les cibles à 25m [...]. (Corpus B, 2014)

Le dernier exemple permettrait sans doute la lecture ‘dans une position bien droite, verticale’ mais le contexte ne le justifie pas. Citons aussi la remarque critique de Vaugelas par rapport à l'exemple (51) :

une sorte d'Analogie, qui est celle de certains mots ou de certaines phrases, qui se disent adverbiallement, et par conséquent indeclinablement, comme *Ils se font fort de faire cela*, et non pas *Ils se font forts* ; *Ils demeurèrent court*, et non pas, *ils demeurèrent courts* (1880, vol. 1, 22).

Vaugelas accepte donc certains adverbes courts de bon usage (v. Introduction) à condition qu'ils deviennent invariables. Sa remarque ne s'explique que par le fait que l'accord était monnaie courante à son époque.

## 2.9. CONCLUSIONS

Dans le Corpus A, qui est un corpus essentiellement littéraire, l'accord est motivé dans la majorité des cas. Cette motivation va au-delà du simple marquage d'une cohérence prédicative. Hormis l'ambiguïté g nue des cas o  le modifieur se r f re   un objet externe ou interne, la motivation litt raire se pr sente surtout comme effort de motivation secondaire eu  gard   un usage commun qui tend   l'invariabilit . L'accord par rapport   un savoir qui inclut la sc ne  voqu e par le verbe est  galement appr ci . Cette capacit  fait une des richesses de ces « expressions » que Tesni re (1988, 469) a qualifi  de « savoureuses » (voir d'autres exemples dans Hummel / Gazdik 2014). Le simple accord de coh sion est plus rare et plus propre de l'usage ancien. Les tours populaires avec accord sont g n ralement marqu s comme des  l ments appartenant   un registre oral diff rent de celui du narrateur.

## 3. L'ACCORD ADVERBIAL DANS LES SOURCES INTERNET (CORPUS B)

### 3.1. REMARQUES PR LIMINAIRES

La recherche par Google de syntagmes du type *aller direct* conduit tout naturellement aux forums qui emploient un langage informel spontan  pour les conversations entre internautes. Il n'est pas rare cependant de les d couvrir aussi dans la litt raiture d'amateurs. En effet, plusieurs auteurs ont constat  que le registre le plus restrictif par rapport   l'emploi de l'adverbe court est la langue  crite standard, tandis que les textes litt raires stylistiquement  labor s et les registres ou vari t s informels (familier, argotique, rural) les accueillent plus facilement (Bischoff 1970, Kofler 2007). On a effectivement vu coexister au § 2 des exemples litt raires tr s choisis avec la reproduction de tours populaires, souvent mis entre guillemets.

Les exemples que nous citons dans ce qui suit reproduisent fid lement diction et orthographe de l'original. Autrement dit, les ‘fautes de fran ais’, les erreurs typographiques, les oublis et d'autres effets de l'emploi sans contr le

*a posteriori* sont authentiques. Il n'y a pas non plus de certificat « cent pour-cent français langue maternelle » dans ce type de source. Il s'agit tout de même d'un français qui existe et qui est couramment pratiqué, qu'il plaise au non aux grammairiens. Les professeurs de français ne le savent que trop. Les sources ne sont pas spécifiées mais seulement datées. Elles figureront dans le corpus publié et dans le dictionnaire.

Les textes sont évidemment écrits, du moins pour la grande majorité, mais le style est spontané, le plus souvent non révisé et corrigé, familial, et proche de l'oral. L'usage prime sur la norme. C'est ainsi que les locuteurs défendent l'emploi de l'adverbe *vitement* comme régionalisme dans les forums de langue, tandis que la réponse qu'un linguiste obtient quand il pose cette question à des Français est toujours la même : cet adverbe n'existe pas (Hummel / Kröll 2015). Les forums permettent donc d'accéder à des usages réels qui ne glissent que trop souvent à travers les mailles des enquêtes linguistiques. Pour accepter un emploi comme usage, il faut cependant appliquer des critères de fréquence. Autrement dit, on ne saurait parler d'un accord adverbial établi dans un registre si l'accord n'est ni fréquent, ni systématique (= obéissant à des règles).

Le Corpus B ne permettant pas encore de tri automatisé, nous avons calculé les fréquences sur un sous-corpus constitué par les syntagmes lemmatisés sous les lettres B, C et D, donc de *baiser étroit* à *dresser solennel*. Ce sous-corpus contient 833 exemples dont 700 cas non-accordés et 133 cas où l'accord est réalisé (16 %). L'usage tend donc très clairement à l'invariabilité, mais l'accord constitue néanmoins une tendance secondaire remarquable au vu des normes en vigueur. N'oublions pas qu'une bonne partie des attestations dans le Corpus A provient de la langue ancienne qui était moins restrictive que la langue moderne par rapport à la flexion de l'adverbe. On peut donc estimer que dans le Corpus B l'accord est au moins trois fois plus fréquent que dans le Corpus A (voir les limitations mentionnées au § 1).

### 3.2. LA COHÉSION SUJET-PRÉDICAT-MODIFIEUR

Dans les exemples suivants, l'adjectif est accordé avec le sujet tout en modifiant principalement le verbe.

- (55) L'entraîneur des Black Stars du Ghana, Kwesi Appiah, exhorte les joueurs de l'équipe nationale à ne pas se contenter de leur large victoire 6-1 en match aller contre l'Égypte mais à continuer par *se battre durs* pour le match retour en vue de se qualifier pour le mondial 2014. (Corpus B, 2014)
- (56) les CRS vont *cogner durs* pendant 5 ans (Corpus B, 2014)
- (57) il y avait en fond des photos de concerts qui *crachaient durs* (Corpus B, 2014)
- (58) Les deux équipes *défendent dures* (Corpus B, 2014)
- (59) Je comprends très bien Dan et ses trolls. Ils *cognent justes* et sont assez marquant. (Corpus B, 2014)

Le fait que l'accord ne soit pas motivé par la relation de modifiant à modifié le réduit à sa fonction fondamentale qui est celle de marquer la cohésion prédicative autour d'un verbe. On peut évidemment invoquer que les locuteurs qui recourent à ce registre pourraient chercher les mêmes effets stylistiques que l'accord littéraire au § 2.6. Mais la motivation secondaire de la modification par rapport au sujet n'est possible que pour les sujets animés, ce qui exclurait le troisième exemple. Il n'est sans doute pas impossible qu'un locuteur fasse l'accord pour renforcer l'expressivité, l'emphase et l'engagement du sujet dans l'action mais il semble que l'accord, purement graphique, n'est pas motivé de la sorte sur l'ensemble des cas. On pourra alors penser que l'accord est un phénomène d'hypercorrection chez les locuteurs qui conservent depuis l'école la crainte de ne pas faire l'accord. En tout cas, l'accord ne se fait pas de façon aléatoire. Il est toujours justifié par le genre et le nombre du substantif qui fonctionne comme sujet du verbe.

### 3.3. LA COHÉSION PRÉDICAT-OBJET-MODIFIEUR

L'accord se fait également avec l'objet du verbe, comme dans certains dialectes centre-méridionaux de l'Italie. Rappelons l'analogie avec l'accord du participe (v. 2.4.):

- (60) Je teste actuellement l'écriture d'un secteur. En lecture je ne vérifie pas les deux octets de CRC, par contre en écriture il faut *les calculer justes*, sinon la commande CMD24 renvoie un code d'erreur. (Corpus B, 2014)
- (61) Il commença donc à se dandiner tout en marmonnant une chanson que seul lui pouvait entendre tant il *la chantait basse*. (Corpus B, 2014)
- (62) Pourquoi ce cacher !! c'est unse très belle chanson et il est impossible de *la chanter fausse* !! (Corpus B, 2014)
- (63) HAAAAAAjm tro la toune la fou je lécoute pi jme défonce a force de *la chanter forte*. (Corpus B, 2014)
- (64) Par contre, s'il est un peu basané, alors là il a intérêt à la chanter la Marseillaise. Et plus il sera basané, plus il aura intérêt à *la chanter fort*. (Corpus B, 2014)

À la différence des exemples cités dans 3.2., l'accord est audible dans la plupart des cas (le dernier exemple atteste l'emploi invarié dans un contexte analogue). Il ne s'agit donc pas d'hypercorrections limitées au code graphique. Il est difficile de s'imaginer qu'on puisse écrire *la chanter fausse* sans l'accepter dans le code parlé. En parlant de motivation qui va au-delà de la simple cohésion, on peut probablement dire que l'accord favorise une lecture résultative de la modification, donc son interprétation comme une qualité de l'objet qui résulte de la façon de calculer, chanter, etc., ou qui se traduit tout simplement par elle. Ceci étant, il faut tout de même analyser plus finement la notion de « résultat ». Le rapport résultatif est assez direct dans *couper court* puisque le

concept de *couper* suggère comme résultat une réduction de la taille. Par contre, l'interprétation résultative de *la chanter fausse* n'est pas directement motivée par le verbe. En fait, il s'agit d'un résultat de la façon de chanter, ce qui crée un rapport intime et indissoluble avec *chanter faux*. L'accord permet tout de même de mettre en avant une qualité de la chanson comme résultat du fait de *la chanter faux*.

On peut également établir une différence subtile entre (65) et (66) :

- (65) Par la méthode additive, trois sources de lumière monochromatique R, J et B éclairant une même surface blanche (un écran) donne une plage commune *éclairée blanche*. (Corpus B, 2015)
- (66) Elle est donc en quelques sortes illisibles d'un coup d'œil rapide, mais il n'y a rien de prévu, du moment qu'elle est *éclairée blanc...pas rose, pas rouge, pas bleu, pas turquoise ni jaune.... blanc!* (Corpus B, 2015)

L'exemple (65) est clairement résultatif : à la fin du processus, la plage est blanche. Si l'on fait abstraction de l'orthographe peu sûre de l'exemple (66), on peut justifier l'absence de l'accord par une perspective dominée par la source de la lumière qui « éclaire blanc ».

### 3.4. LA PRONONCIATION QUI INDUIT EN ERREUR

Nous venons d'arguer que l'accord ne serait guère concevable dans les exemples de 3.3, si la réalisation orale était complètement inusuelle. Les exemples suivants confirment le rôle de l'oral :

- (67) Aucune personne n'a été blessée *forte heureusement*. (Corpus B, 2014)
- (68) Enfin l'Amérique devait cette fois savoir sortir grande de cette election et non rester sur ce chemin qui *la conduit droite à sa chute*. (Corpus B, 2014)
- (69) Cette phrase eut au moins un mérite. Celui de *calmer nette* l'adolescente. (Corpus B, 2014)
- (70) Je suis sur le point d'*arrêter nette* ma conso de cannabis (Corpus B, 2014)
- (71) j'enlève les branches superflues délicatement en veillent bien de ne pas les *casser nettes*. (Corpus B, 2014)

Dans les deux premiers exemples, la liaison au masculin-neutre *fort heureusement* et *droit à sa chute* induit les locuteurs en erreur. On peut même voir un effort stylistique de langage soutenu puisque la liaison est plus propre de l'expression orale soignée. Mauvaise interprétation de l'oral et hypercorrection de l'accord orthographique vont donc de pair. Dans les exemples avec *net*, la prononciation du *-t* final au masculin motive sans doute l'accord. On pourrait supposer une motivation sémantique dans le dernier exemple, mais ce n'est guère probable au vu de l'ensemble de l'emploi de *net*, sans même mentionner le fait qu'une branche qui casse ne produit pas une coupure nette mais irrégulière. En tout cas, on voit que le rapport entre code oral et code écrit est plus pertinent pour le Corpus B.

### 3.5. LA MODIFICATION PORTE SUR LA SCÈNE ÉVOQUÉE

Le fait que beaucoup de syntagmes créent leurs univers d'interprétation constitue leur intérêt dans la poésie, dans la publicité et dans les tours familiers ou vulgaires (*voir grand, rire jaune, baiser utile, contrôler positif* (dopage), *voyager intelligent*, etc.). La portée de la modification dépasse alors les limites de la valence sémantique du verbe. Les exemples qui suivent mettent en évidence que l'accord peut également être motivé par des éléments non-argumentaux qui se trouvent dans la scène :

- (72) Lorsqu'on calcule la quantité de céréales, on *calcule sèche* ou prête à manger? (Corpus B, 2014)
- (73) je connais exactement la peinture dont j'ai besoin suivant les marques ainsi que *les marques qui chaussent étroits ou larges*. (Corpus B, 2014)
- (74) Parce quelles *chaussent «fins»* moi les 37 me serrent alors que c'est ma peinture ! (Corpus B, 2014)
- (75) tu n'aimes que les hommes qui *chaussent larges* (Corpus B, 2014)

Dans l'emploi quotidien, donc hormis la poésie et la publicité, la modification à portée scénique s'associe étroitement aux jargons communs ou de spécialité. *Calculer sec* est une opération usuelle dans les analyses alimentaires où l'on calcule par rapport au poids sec d'un produit. De même que *contrôler positif* dans le jargon journalistique du Tour de France, *calculer sec* se présente comme solution économique dans un univers de communication où tout le monde sait de quoi il s'agit. Le souci d'économie favorise donc la création de verbes complexes à sémantique inférentielle. L'accord n'est pas la solution la plus fréquente, mais dans le premier exemple la présence d'un substantif, on ne sait si *quantité* ou *céréales*, motive l'accord. Le singulier favorise le rôle de *quantité*, mais ceci n'est pas sûr dans l'écriture spontanée. Les trois autres exemples constituent une belle série où l'accord de *large* ou *fin* est motivé par des éléments très différents situés dans l'imaginaire de la scène : *les marques, les chaussures, les hommes*. Dans les deux premiers de ces exemples l'accord est fait pour le pluriel mais non pas pour le genre. Dans la même lignée de ce que nous avons vu plus haut, on peut dire que ceci est le reflet de sa non-réalisation orale. L'accord phonique serait audible pour le genre mais inaudible pour le nombre. Si l'accord du genre était oralement réalisé, ceci se traduirait dans le code graphique, du moins dans l'écriture spontanée, sans contrôle *a posteriori*. Quant à l'accord du nombre, il semble que la marque *-s* du pluriel, qui est inaudible, place le locuteur devant un choix où son souci de correction le pousse à l'hypercorrection. En spéculant un peu, on pourrait avancer l'hypothèse selon laquelle le pluriel, qui est directement significatif pour la proposition, est plus clairement perçu comme élément méritant l'accord que ce n'est le cas du genre, qui est le plus souvent sémantiquement arbitraire (*un arbre, une pomme*). Ce serait une hypothèse qu'on pourrait

tester dans le futur avec les données disponibles.

### 3.6. ACCORD 'ILLOGIQUE'

Pour provoquer un peu, on pourrait se réclamer de la tradition normative et parler d'*accord illogique* dans les exemples suivants :

- (76) Ils vont aboyer alors que finalement, ils ne sont pas méchants. Ils vont se protéger du coup ils vont *crier forts* (Corpus B, 2014)
- (77) la plupart des Guinéens *doutent forts* aujourd'hui que le changement vienne de lui et de son équipe (Corpus B, 2014)

Dans les deux cas, on peut exclure tout rapport motivé avec le sujet, surtout dans le second cas où *fort* est un simple intensifieur. Il est clair cependant que les exemples enchaînent directement sur ceux cités sous 3.2. Il s'agit donc plutôt de baliser les extrêmes et non pas d'établir une typologie au sens strict. Les exemples suivants prolongent la liste de cas où l'accord se fait par rapport à une fonction assez strictement adverbiale :

- (78) car ça vaut vraiment le détour seul bémol les cartes graphiques vont *chauffer terribles!!* (Corpus B, 2014)
- (79) Je n'ai ressenti aucune douleur prémenstruelle et mes reds sont venues avec 2 jours de retard! Logiquement elles ne durent que 4 jours en *comptant larges* mais cette fois ca fait déjà 6 jours et ce sont les chutes du niagara! (Corpus B, 2014)
- (80) C'est avec le cœur qui fait mal et les larmes qui *coulent pleins mon visage* que je vous annonce que Flèche est morte tôt ce matin. (Corpus B, 2014)
- (81) J'ai déjà eu des colis de 3 DVD non taxés (parce que DVD pas chers) alors que certains paquets de 2 DVD m'ont *coûtés chauds*. (Corpus B, 2014)
- (82) Les capitalistes nous coûtent *chers*. (Corpus B, 2014)

La fonction tombe dans le domaine de l'intensification (*terrible, plein, chaud, cher*) et de la quantification (*large*). On voit réapparaître l'accord de *cher*, banni du standard. Le troisième exemple montre encore le rôle de la langue parlée. Si l'on veut faire l'accord, les règles qui le régissent imposeraient à l'écrit la variante *\*les larmes coulent pleines mon visage*. Or, ceci est contredit par l'usage oral qui réalise le masculin *plein*. De nouveau, l'accord se fait tout de même par rapport à la seule catégorie du nombre. Ajoutons que l'accord au féminin pourrait se produire dans la prédication seconde employée dans un texte plutôt littéraire : *les larmes coulèrent pleines*. Mais le sens et la fonction ne sont évidemment pas les mêmes que dans l'exemple cité.

### 3.7. ERREUR

Si l'on accepte que l'accord au seul pluriel, qui ignore le genre, se produit toujours avec une certaine régularité dans l'écriture spontanée du Corpus B, la seule erreur dans notre échantillon serait la suivante :

(83) *Ciseler fine* l'autre oignon. (Corpus B, 2014)

Ajoutons que l'adverbe court est fréquemment utilisé dans les recettes de cuisine (*hacher fin, gros*, etc.). La modification porte très souvent sur l'objet interne ou externe du verbe en créant une dynamique résultative.

## CONCLUSION

Le terme provocateur d'*accord adverbial* renvoie en réalité à l'accord de l'adjectif quand celui-ci est employé dans des fonctions dites *adverbiales*. Celles-ci concernent pour la plupart les fonctions de modification du verbe, de l'adjectif, d'un autre adverbe, voire de la phrase. En ce qui concerne le verbe, il faut situer l'accord par rapport à l'ensemble des fonctions réalisées par des adjectifs dans la même position syntaxique, généralement postverbale. Ces fonctions comprennent aussi bien l'adverbe court, supposé invariable, que la prédication seconde et les verbes copules avec adjectif, supposés variables. De ce point de vue, il paraît tout à fait normal et prévisible que cette position syntaxique de l'adjectif donne lieu à des cas limites, des fluctuations et des interprétations qui vont de pair avec l'accord ou avec son absence. On trouve ainsi des modifieurs accordés qui ne modifient que le verbe, ainsi que des modifieurs non-accordés qui modifient un argument du verbe. Autrement dit, l'analyse de la linguistique moderne, qui aime se dire descriptive, est loin de l'être, dans le cas qui nous intéresse ici, puisque l'invariabilité de l'adverbe court y est acceptée comme fait. Certes, l'invariabilité de l'adverbe court et l'accord des adjectifs prédicatifs (prédication seconde, copule) sont des tendances majeures par rapport à ces fonctions, mais ces tendances sont renforcées par des dogmes normatifs clairement identifiables dans la diachronie des réflexions métalinguistiques.

L'accord qui se produit dans la zone de transition entre modification adverbiale et adjectivale au sein du groupe verbal est presque toujours motivé. Les adverbes courts à objet interne tendent à l'invariabilité, mais la flexion peut refaire surface quand l'objet devient explicite, même si la constitution en verbes complexes du type *couper court* favorise l'emploi invarié aussi dans les cas où l'objet est explicite. Dans la poésie et la prose littéraire très choisie, l'*accord littéraire* cherche à créer des motivations secondaires face à un usage qui favorise l'invariabilité. L'accord adverbial plus proprement dit se produit dans des cas comme *les tuer raides*, surtout avant le 17<sup>e</sup> siècle, avant que le mouvement puriste n'ait commencé à imposer le principe de l'invariabilité de l'adverbe. Le succès de cet effort fait que ce type d'accord n'est plus à l'ordre du jour dans les textes standard d'aujourd'hui. Les exemples recherchés dans les sources Internet montrent cependant que l'accord persiste comme tendance secondaire dans l'écriture spontanée des forums de discussion, où il est trois fois plus important que dans le Corpus A (essentiellement littéraire). L'accord y est également

motivé, avec un seul contre-exemple. Mais la motivation se limite souvent au code écrit dans les cas où l'accord n'est pas audible dans le code oral. Bien souvent, l'accord est fait au seul pluriel quand le morphème du genre serait audible. Il existe donc une tendance à l'hypercorrection graphique. Celle-ci n'est tout de même pas immotivée. Cette analyse est correcte quand on part du principe que seule l'écriture standardisée impose le principe de l'accord 'logique' du modifiant par rapport au modifié, donc à l'exclusion d'exemples tels *les photos crachent durs*. Dans la réalisation orale et dans l'écriture spontanée des sources Internet, l'accord est justifié par un principe plus fondamental, qui est celui de la cohérence prédicative. L'accord est donc une simple marque de cohésion. Certes, l'accord par rapport à une relation logique de modifiant à modifié y prédomine également, en termes de fréquence. Mais il s'agit d'un phénomène émergeant à partir du simple principe de cohésion prédicative.

Les normes du standard sélectionnent les tendances majeures et les (im)posent comme règles. C'est le cas de l'invariabilité de l'adjectif employé dans les fonctions considérées comme adverbiales. C'est également le cas pour le principe selon lequel l'accord doit correspondre à une relation sémantique de modification qui unit modifiant et modifié, donc à l'exclusion du simple accord de cohésion. On ne saurait critiquer ceci. La standardisation présente des avantages considérables pour l'efficacité de la communication, même si elle en réduit la richesse. Elle contribue, entre autres, à ce que l'emploi présent ne s'éloigne pas beaucoup de celui du 19<sup>e</sup> siècle. Ceci étant, la réalité communicative s'avère tout de même plus complexe. Cette situation commence à poser problème quand la linguistique moderne colle de trop près au standard. Ceci n'est propice ni à la description de ce qui fait le standard, ni évidemment à celle des variantes. Il ne sert à rien de traiter le « grammairien » en bête noire de la diachronie. Il faut décrire à la fois le standard et, par exemple, l'écriture spontanée sur Internet.

Ironie de l'histoire, la linguistique prescriptive se comporte parfois de façon similaire à ce que l'on observe dans l'écriture spontanée. Si *tout* est accordé dans *toutes grandes*, c'est tout simplement parce que la réalisation orale ne laisse pas le choix. Ceci est pourtant possible quand les morphèmes de flexion sont inaudibles : *tous grands / tout grands*. Les exemples (33) et (34) montrent les deux variantes dont seul(e)<sup>4</sup> la seconde est considérée correcte aujourd'hui. La raison en est simple : étant donné qu'on n'entend pas le *-s* ou le *-t* finaux, la norme opte pour la marque neutre puisque la fonction est considérée comme

---

<sup>4</sup> Notons qu'ici l'accord ou non de *seul* est à situer dans la même perspective. Le *-e* final ne s'entend pas (sauf exceptions régionales), l'écriture se trouve devant l'option d'employer *seul*, qui marque une fonction adverbiale, et *seule*, qui traduit la cohésion thématique.

étant adverbiale. De même, la liaison laisserait le choix dans *Elle est tout / toute ardente*. Le standard opte alors pour la variante au masculin-neutre, seule compatible avec l'analyse comme adverbe. Notons cependant que la réalisation orale oblige le restant des langues romanes à accepter le féminin (esp. *toda ardiente*, it. *tutta ardente*, etc.). C'est évidemment arbitraire. Gougenheim (1938, 129-130) l'a bien vu : l'incohérence de l'usage actuel, qui veut que *tout* devant adjectif soit invariable au masculin et devant un adjectif féminin à initiale vocalique mais variable devant tout autre adjectif féminin, aurait résulté « d'un conflit entre le désir des grammairiens d'imposer l'invariabilité et l'usage linguistique qui maintenait l'accord ». Le standard profite de l'absence de marques orales clairement audibles pour imposer sa lecture adverbiale sur le plan graphique, tout comme l'écriture spontanée se sert de l'accord inaudible pour l'introduire sur le plan graphique comme marque de cohésion ou comme simple hypercorrection. L'ancienne langue était plus tolérante : employer l'adjectif au sein du syntagme verbal voulait dire que l'accord était possible, c'est-à-dire ni obligatoire ni nécessairement absent. Tout dépendait des relations et des choix. Notons aussi que le principe rationaliste de l'accord entre modifiant et modifié est respecté dans *toutes grandes* (fonction de spécification) et *fraîches écloses* (fonction de modification qualitative d'un adjectif). Les modifiants *toutes* et *fraîches* y modifient les modifiés *grandes* et *écloses*, les situant de plus dans une relation de cohérence thématique avec un substantif (*portes, fleurs*). C'est donc uniquement leur analyse comme fonctions adverbiales en concomitance avec le dogme de l'invariabilité qui posent problème du point de vue normatif. Le respect de la relation de modification 'logique', qui est moins claire dans le groupe verbal (*elles tombent raides* 'd'un coup'), explique peut-être pourquoi l'accord résiste particulièrement bien dans ces fonctions.

## BIBLIOGRAPHIE


Abeillé, A. / Godard, D. (2004), « Les adjectifs invariables comme compléments légers en français », in *L'adjectif en français et à travers les langues*, J. François (éd) Caen : Presses Universitaires, 209-224.

Bauche, H. (1951), *Le langage populaire*, Paris : Payot.

Bischoff, H. (1970), *Setzung und Transposition des -mente-Adverbs als Ausdruck der Art und Weise im Französischen und Italienischen mit besonderer Berücksichtigung der Transposition in Adjektive*, Zürich: Juris Druck.

Blinkenberg, A. (1950), *Le problème de l'accord en français moderne*, Copenhague : Munksgaard.

Brunot, F. (1906), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, tome 2 : *Le seizième siècle*, Paris : Colin.

- Brunot, F. (1971 [= 1891]), *La doctrine de Malherbe d'après son Commentaire sur Desportes*, New York : Franklin.
- Dal, G. (2007), « Les adverbes de manière en –ment du français: dérivation ou flexion? », in *Morphologie à Toulouse*, N. Hathout/F. Montermini (éds.), Munique : Lincom, 121–147.
- Damourette, J. / Pichon, É. (1969), *Des mots à la pensée, 1911-1933*, tome 3, Paris : D'Artrey.
- Drapeau, L. (1982), « L'utilisation adverbiale des adjectifs en français populaire », in *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelles et fonctionnelles*, C. Lefebvre (éd.), tome 2, Montréal : Office de la langue française, 17-48.
- Frantext, [www.frantext.fr](http://www.frantext.fr).
- Girodet, J. (1986), *Pièges et difficultés de la langue française*, Paris : Bordas.
- Gougenheim, G. (1938), *Système grammatical de la langue française*, Paris : D'Artrey.
- Grevisse, M. / Goosse, A. (142008), *Le bon usage*, Bruxelles : De Boeck / Duculot.
- Grundt, L. (1972), *Études sur l'adjectif invarié en français*, Bergen, etc. : Universitetsforlaget.
- Guimier, C. (1989), « Sur l'adjectif invarié en français », *Revue de Linguistiques Romanes* 93, 109-120.
- Guimier, C. (1991), « Sur l'adverbe orienté vers le sujet », in *Les Etats de l'adverbe*, C. Guimier / P. Larcher (éds.), Rennes : Presses Universitaires, 97-114.
- Hummel, M. (2000), *Adverbale und adverbialisierte Adjektive im Spanischen*, Tübingen : Narr.
- Hummel, M. (2013), « Attribution in Romance: Reconstructing the oral and written tradition », *Folia Linguistica Historica* 34, 1-42.
- Hummel, M. (2014a), « The adjective-adverb interface in Romance and English », in *Adjectives in Germanic and Romance*, P. Sleeman et al. (éds.), Amsterdam / Philadelphia : Benjamins, 35-71.
- Hummel, M. (2014b), « Los adjetivos adverbiales », in *Sintaxis histórica de la lengua española. Tercera parte*, Company Company, C. (dir.), México : UNAM, 615-733.
- Hummel, M. (2015), « Los adverbios flexionados », in *El discurso de la gramática*, C. Galán Rodríguez et al. (éds.), Cáceres : Universidad de Extremadura, 205-233.
- Hummel, M. (sous presse), « Éléments d'une diachronie grammaticographique et normative de l'adverbe français accompagnés de trois méthodes pour mesurer l'effet du discours normatif sur l'usage », *Romanische Forschungen*. 

- Hummel, M. / Gazdik, A. (2014), « Le Dictionnaire historique de l'adjectif-adverbe: de *aimer haut* à *baiser utile* », in *Actes du 4<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française* (DOI: <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801132>).
- Hummel, M. / Kröll, A. (2015), « *Vite et vitelement*. Étude diachronique variationnelle d'une exception », *Revue de Linguistique Romane* 79, 39-91.
- Kofler, M. (2007), *Der Gebrauch der Modaladverbien in drei französischsprachigen Romanen von Andreï Makine, Philippe Djian und Alphonse Boudard*, thèse de master, Graz : Karl-Franzens-Universität.
- Ledgeway, A. (2011), « Adverb agreement and split intransitivity: evidence from Southern Italy », *Archivio Glottologico Italiano* 96, 31–66.
- Ledgeway, A. (2017), « Parameters in Romance adverb agreement », in *Adjective adverb interfaces in Romance*, Hummel, M. / Valera, S. (éds.), Amsterdam / Philadelphia : Benjamins.
- Noailly, M. (1994), « Adjectif adverbial et transitivité », *Cahiers de Grammaire* 19, 103-114.
- RAE-ASALE = Real Academia Española-Asociación de Academias de la Lengua Española (2009), *Nueva gramática de la lengua española*, vols. 1 et 2, Madrid : Espasa Libros.
- Sechehaye, A. (1950 [= 1926]), *Essai sur la logique de la phrase*, Paris : Champion.
- Tesnière, L. (1988 [=1966]), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- Vaugelas, C. Favre de (1880), *Remarques sur la langue française*, 2 vols., Versailles / Paris.